Conseil du 9e arrondissement
Séance du lundi 12 mars 2018

Vœu à la Maire de Paris, présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9e arrondissement, relatif à l'entretien de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore.

Considérant que de nombreux feux tricolores, coffrets, bornes sous trottoir, luminaires, répétiteurs, candélabres… sont dans un état de vétusté avancé ou attendent d'être remplacés ;

Considérant que les plus anciens devis en attente d'engagement juridique datent d'août 2011 ;

Considérant que les 360 devis en attente sont révisés à la hausse chaque année ;

Considérant que pour le 9e arrondissement, le montant des réparations attendues s'élève à 1 046 480,29 € ;

Considérant que l'enveloppe allouée cette année à ces réparations s'élève à 7 000 € permettant de financer 0,66 % des besoins ;

Considérant que la clé de répartition de ce budget est le nombre de points lumineux ;

Considérant que cette situation est aggravée par la suppression des bornes sous trottoir par ENEDIS ;

Considérant que leur état provisoire donne une impression de mauvais entretien de l'espace public ;

Considérant que ce mauvais entretien peut poser des problèmes de sécurité, notamment de sécurité routière ;

Delphine Bürkli et l'exécutif du 9e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris débloque les crédits nécessaires aux réparations et au remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore sur l'ensemble du territoire parisien.